ECOLE FRANÇAISE DE BÂLE
depuis 1884

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

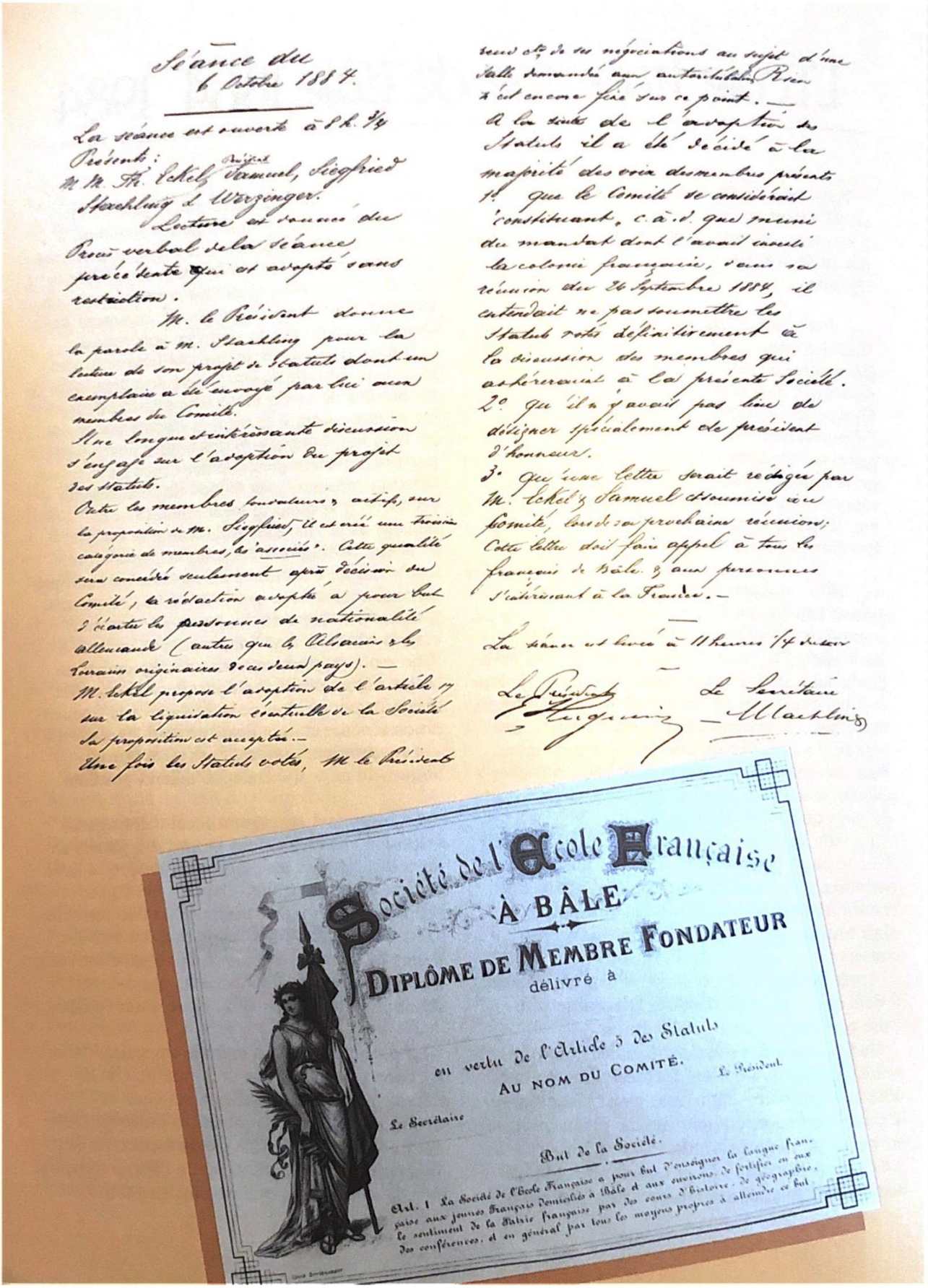
Bienvenue
à L'École Française de Bâle

Livret d'information





Crèche, Maternelle, Élémentaire, 6ème



Séance du
6 Octobre 1884.

La séance est ouverte à 8 h. ½
Présents :
MM. Th. Eckel, Juriste, Samuel, Siegfried
Starckling & Werzinger.

Lecture et examen du
Procès verbal de la séance
précédente qui est adopté sans
restriction.

M. le Président donne
la parole à M. Starckling pour la
lecture de son projet de Statuts dont un
exemplaire a été envoyé par lui aux
membres du Comité.
S'en suit une longue et intéressante discussion
s'engage sur l'adoption du projet
des Statuts.
Outre les membres fondateurs, actifs, sur
la proposition de M. Siegfried, il est créé une troisième
catégorie de membres, de 'associés'. Cette qualité
sera conférée seulement après décision du
Comité, la rédaction adoptée a pour but
d'écarter les personnes de nationalité
allemande (autres que les Alsaciens et les
Lorrains originaires de ces deux pays). —
M. Eckel propose l'adoption de l'article 17
sur la liquidation éventuelle de la Société
la proposition est acceptée. —
Une fois les Statuts votés, M. le Président
donne ctte de ses négociations au sujet d'une
salle demandée aux autorités locales. Rien
n'est encore fixé sur ce point. —
A la suite de l'adoption des
Statuts il a été décidé à la
majorité des voix des membres présents
1° que le Comité se considérait
comme constituant, c. à. d. que muni
du mandat dont l'avait investi
la colonie française, dans sa
réunion du 26 Septembre 1884, il
entendait ne pas soumettre les
Statuts votés définitivement à
la discussion des membres qui
adhéreraient à la présente Société.
2° que il n'y avait pas lieu de
désigner spécialement de président
d'honneur.
3° que une lettre serait rédigée par
M. Eckel & Samuel et soumise au
Comité, lors de sa prochaine réunion.
Cette lettre doit faire appel à tous les
français de Bâle & aux personnes
s'intéressant à la France. —

La séance est levée à 11 heures ½ du soir

Le Président — Le Secrétaire
Werzinger — Starckling

L'HISTORIQUE DE L'ECOLE

1884 : création de l'École Française de Bâle sous l'impulsion d'expatriés alsaciens après la guerre franco-prussienne de 1870-71.
Initialement l'École Française de Bâle ne dispensait que des cours du soir pour des enfants français dont les familles avaient fui la guerre, en plus de leur scolarité suisse, pour leur permettre d'étudier la langue et l'histoire de leur pays d'origine.

1914 : suspension des cours durant six ans, à la déclaration de la première guerre mondiale. La reprise ne se fera qu'en 1920, au sein des locaux consulaires de la ville de Bâle.

1921 : mise en place de cours du soir pour adultes, très appréciés et entraînant une forte expansion et une ouverture à la population non française.
Les cours constituaient une courroie de diffusion de la langue française à Bâle dans les milieux bancaires, commerçants et industriels.

1926 : ouverture de l'école de jour pour les enfants avec maintien pour un certain temps des cours du soir pour adultes.

1929 : acquisition des locaux à l'adresse Austrasse 5, Bâle.

1956 : décalage de la rentrée scolaire à la même date qu'en France, en automne et non plus à Pâques.

1989 : déménagement de l'école à l'adresse Engelgasse 103, Bâle.

2011 : fusion avec la section maternelle, Dornacherstrasse 192, Bâle.

2013 : création de la crèche à l'adresse Dornacherstrasse 192, Bâle.

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE BÂLE AUJOURD'HUI

L'École Française de Bâle accueille les enfants de la crèche jusqu'à la fin de la classe de 6ème soit dès 3 mois jusqu'à 12 ans, quelle que soit leur nationalité ou quel que soit leur lieu d'habitation.
Elle dispose en effet d'une section crèche, d'une section maternelle, d'une section élémentaire et d'une classe de 6ème.

L'école est située près du centre de Bâle, sur deux sites distincts aisément accessibles, l'un regroupant la section crèche et maternelle, l'autre la section élémentaire et la classe de 6ème.

L'École Française de Bâle est partenaire du réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et bénéficie d'une reconnaissance du Ministère de l'éducation du canton de Bâle-Ville et par l'Académie de Strasbourg. Elle est ouverte aux langues et cultures étrangères, notamment à la culture suisse.



L'AEFE

L'École Française de Bâle partenaire du réseau AEFE

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) est un établissement public français chargé du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, elle représente dans 140 pays, un réseau d'environ 640 établissements, scolarisant plus de 400'000 élèves.

L'AEFE assure les missions de service public relatives à l'éducation en faveur des enfants français résidant hors de France, ainsi que d'enfants locaux ou enfants venant d'autres pays. 70% des enfants ne possèdent pas la nationalité française. L'AEFE contribue au rayonnement de la langue et de la culture française ainsi qu'au renforcement des relations entre les systèmes éducatifs français et étrangers.

L'École Française de Bâle est un établissement partenaire du réseau AEFE. Son homologation atteste la conformité de l'enseignement aux programmes et objectifs pédagogiques du système éducatif français.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'École Française de Bâle, comme de nombreux établissements français à l'étranger, est gérée par une Association de parents d'élèves, la Société de l'École Française de Bâle. Elle est régie par ses propres statuts en accord avec les dispositions des articles 60 et suivants du code civil suisse sur les associations.

L'adhésion à l'Association est ouverte à l'ensemble des parents ayant au moins un enfant scolarisé à l'École Française de Bâle ou à toute personne majeure en faisant la demande.

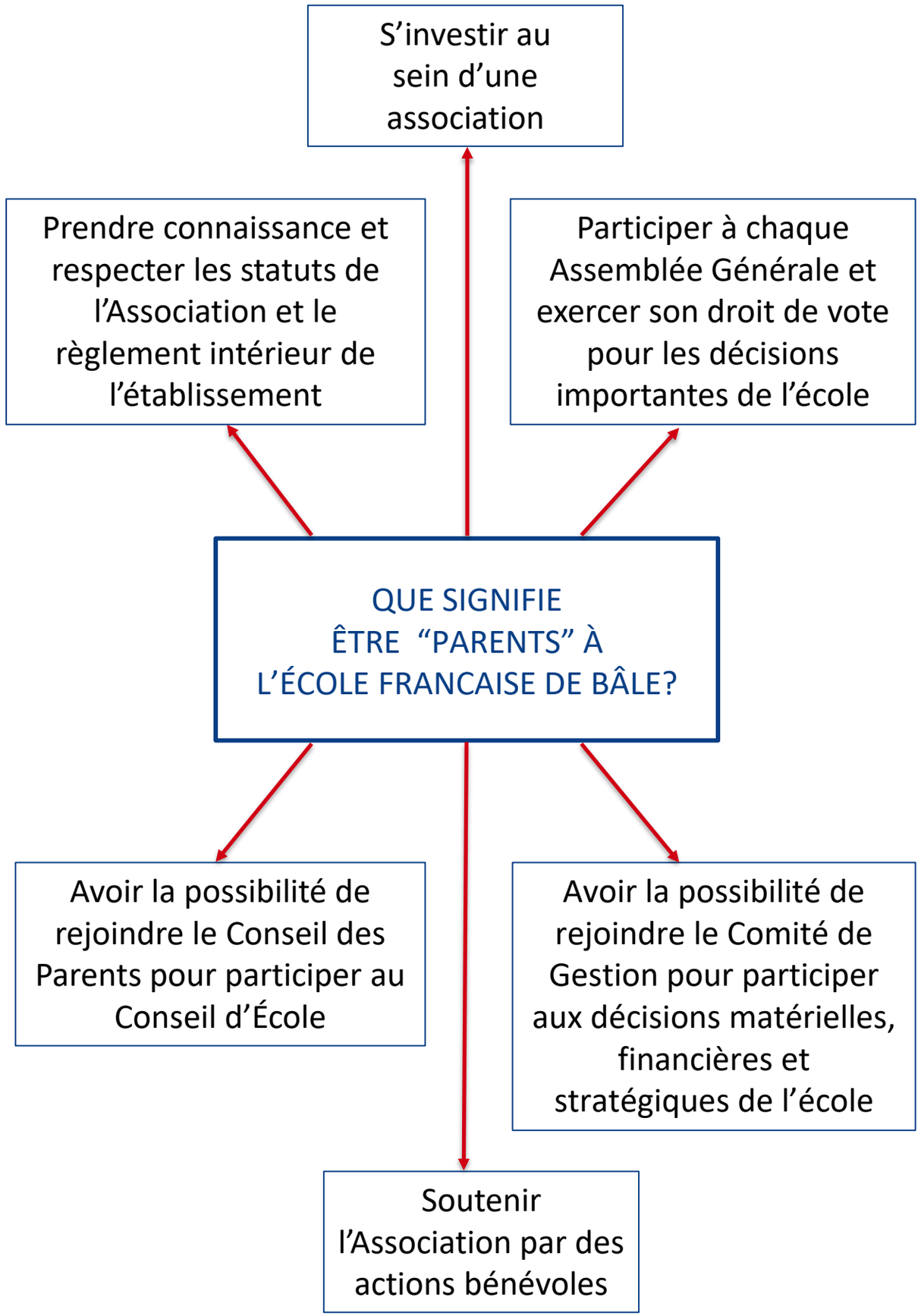
L'Association se réunit au moins une fois par an en Assemblée Générale pour délibérer sur des points proposés par le Comité de Gestion ou les membres de l'Association et pour approuver les comptes de l'année scolaire écoulée.

La présence des membres à l'Assemblée Générale est indispensable au bon fonctionnement de l'Association.

L'Association est dirigée par un Comité de Gestion élu pour une durée de deux ans lors de l'Assemblée Générale.

En partenariat avec l'équipe de Direction de l'École Française de Bâle, il débat et prend les décisions de gestion matérielle, financière et stratégique de l'établissement.

Il est constitué de 4 à 7 membres bénévoles et de 3 membres de droit : le/la Consul/e Général/e de France à Zurich, le/la Conseiller/ère de Coopération et d'Action Culturelle auprès de l'Ambassade de France à Berne et l'Inspecteur/trice d'Académie - Directeur/trice des Services Départementaux de l'Education Nationale du Haut-Rhin.



LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Direction d'École

La première mission de la Direction d'Ecole est d'assurer aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage en dirigeant la politique pédagogique et éducative de l'établissement, en concertation avec le corps enseignant et les organes représentatifs de l'École Française de Bâle.

Par ailleurs, la Direction d'Ecole s'assure de la construction de liens forts avec l'ensemble des acteurs locaux, qu'ils soient culturels, sociaux, diplomatiques ou économiques.

Enfin, la Direction d'Ecole est l'interlocutrice essentielle des autres corps et autres organismes officiels gouvernementaux et diplomatiques.

La Direction d'Ecole a autorité hiérarchique sur le personnel scolaire et autorité hiérarchique fonctionnelle sur l'assistant(e) pédagogique.

Direction de Crèche

La Direction de Crèche assure la gestion et le bon fonctionnement de la crèche. Elle veille à la qualité de l'accueil, à la sécurité et au bien-être des enfants, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique bilingue.

La Direction de Crèche est l'interlocutrice du Erziehungsdepartement (ED) du Canton de Bâle-Ville et veille au respect des exigences légales et réglementaires auxquelles la crèche est soumise.

Elle travaille en étroite collaboration avec la Direction d'Ecole afin d'assurer la cohérence et la continuité du parcours scolaire des enfants au sein de l'École Française de Bâle.

La Direction de Crèche a autorité hiérarchique sur le personnel de la crèche.

Direction Financière

La Direction Financière travaille en étroite collaboration avec l'équipe de Direction et le Comité de Gestion. Elle élabore et transmet les informations financières à la base des choix stratégiques de l'École Française de Bâle. Elle coordonne la politique de gestion financière et supervise le service de comptabilité-finances.

La Direction Financière met en place les outils de gestion financière, établit les budgets, optimise la gestion des capitaux, gère les recouvrements des créances et négocie les emprunts avec les banques en collaboration avec le Comité de Gestion.

Direction Administrative et Extra-Scolaire

La Direction Administrative et Extra-Scolaire planifie, organise, dirige et contrôle les activités administratives et les budgets du service administratif.

De plus, elle gère l'organisation des activités périscolaires (planifier, contacter les intervenants, suivre les inscriptions, etc.), de la cantine et la surveillance des enfants en dehors des repas.

La Direction Administrative et Extra-Scolaire a autorité hiérarchique sur les 2 postes d'assistant(e)s administratifs/ves (maternelle et élémentaire) ainsi que sur le personnel des activités extra-scolaire (cantine, périscolaire, centre-aéré).



LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Assistant(e) pédagogique

L'Assistant(e) pédagogique assiste la Direction d'École dans ses fonctions et remplace les enseignant(e)s absent(e)s. Il/Elle participe aux conseils des maîtres, de cycle, d'école et des délégué(e)s ainsi qu'aux réunions pédagogiques. Il/Elle établit les comptes-rendus.

De plus il/elle est en charge de la rédaction et synthèse de la Newsletter.

Assistant(e)s de la Direction Administrative et Extra-Scolaire

Ils/Elles assistent la Direction Administrative et Extra-Scolaire et gèrent l'accueil des familles, organisent des visites et les demandes d'inscription/réinscription. Elles/ils envoient les communications et aident à organiser et préparer les évènements officiels du Comité de Gestion et du Conseil d'École (AG, élections, etc.). Les Assistant(e)s de la Direction Administrative et Extra-Scolaire sont également un appui à l'équipe éducative et périscolaire.

De plus ils/elles coordonnent les activités extra-scolaires, telles que la cantine, les ateliers périscolaires et la garderie.



Équipe pédagogique

L'implication des enseignant(e)s, éducateurs/trices, aides-maternelle, auxiliaires de puériculture et intervenant(e)s extrascolaires contribue à l'épanouissement de l'enfant dans un environnement bienveillant.

La réussite des anciens élèves dans les études secondaires et les résultats précoces aux examens de langues mettent en valeur la qualité du travail de l'équipe pédagogique.



LE RÔLE DES INSTANCES DE L'ÉCOLE

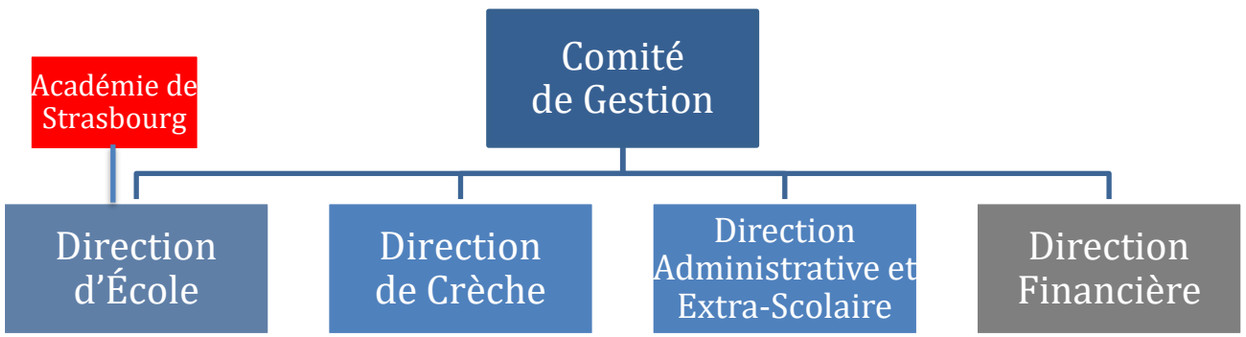
Comité de Gestion

Le Comité de Gestion est l'organe exécutif de l'Association. Il gère administrativement, financièrement et juridiquement l'établissement en partenariat avec l'équipe de Direction. Il définit le budget, fixe les écolages, assure la gestion des biens mobiliers et immobiliers et, sur proposition des Directions d'École, Administrative et Extra-Scolaire, recrute le personnel local.

Participant(e)s : Les membres bénévoles de l'Association, élus pour un mandat de deux ans lors de **l'Assemblée Générale** annuelle. Ce mandat est renouvelable.

Constitution de l'équipe : 4 à 7 membres dont les fonctions statutaires sont président/e, vice-président/e, trésorier/ère et secrétaire.

Tout parent peut devenir membre actif de l'Association et présenter sa candidature au Comité de Gestion.



Conseil des Parents

Le Conseil des Parents est un interlocuteur privilégié des parents. Il organise et aide à organiser de nombreux événements au cours de l'année scolaire (Stadtlauf, fête de Noël, fête de fin d'année, etc.). Il fait partie du **Conseil d'école**.

Participant(e)s : Les parents bénévoles élus pour un an en début d'année scolaire par un vote de l'ensemble des parents.

Conseil d'École

Le Conseil d'École est l'organe en charge du règlement intérieur de l'école et du calendrier scolaire. Il participe à l'élaboration du projet d'école et intervient sur des questions relatives à la vie scolaire.

Participant(e)s : La Direction d'École, les enseignant(e)s ainsi que le **Conseil des Parents**.

Assemblée Générale

Organe décisionnaire de l'Association, l'Assemblée Générale se réunit une fois par an en fin d'année civile. Tout membre de l'Association a droit de vote et dispose d'une voix.

Les grandes dispositions de politique de l'établissement sont prises à l'Assemblée Générale. La présence des membres est indispensable.

Participant(e)s : tous les membres de l'Association.

LE PARCOURS SCOLAIRE

Les programmes scolaires enseignés à l'École Française de Bâle sont ceux de l'Éducation Nationale Française.
L'année scolaire, qui commence début septembre et se termine début juillet, est jalonnée de nombreux projets qui permettent d'allier l'excellence académique à l'épanouissement personnel à travers l'apprentissage des langues, l'éducation à l'environnement et du vivre ensemble.

Depuis la rentrée 2019-20, l'École Française de Bâle s'est résolument engagée dans la démarche du numérique avec l'utilisation de tablettes dans les classes. Il s'agit bien entendu d'une utilisation pédagogique raisonnée, raisonnable et responsable, en parfait accord avec le plan numérique mis en place par l'Éducation Nationale.

La crèche

«La petite Bulle» accueille les enfants de 3 mois à 4 ans dans un environnement chaleureux, bienveillant et bilingue français-allemand. Elle offre un cadre personnalisé à chaque enfant, en respectant son rythme, ses besoins et son développement, tout en lui permettant de découvrir naturellement les deux langues au quotidien.

La capacité d'accueil permet à l'équipe d'être disponible et attentive à chaque enfant. La fréquentation peut aller de 1 à 5 jours par semaine.

Les familles domiciliées dans le canton de Bâle-Ville peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'aides financières de la Ville de Bâle pour les frais de garde.

Notre mission : offrir un cadre personnalisé à chaque enfant en respectant son rythme et son développement.



La maternelle

L'école maternelle dispense une instruction et une éducation dès l'âge de 3 ans, pour développer les connaissances et les compétences de l'enfant et pour qu'il devienne progressivement un élève. La mise en œuvre du programme prend en compte les étapes et le rythme de développement de l'enfant.
Les élèves y suivent le premier cycle de l'école primaire : apprentissages.

Notre mission : aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier les connaissances et les compétences pour intégrer le cours préparatoire (CP).

L'élémentaire

La section élémentaire accueille les enfants de 6 à 10 ans, répartis en 5 niveaux (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2).
Les élèves suivent les deux derniers cycles de l'école primaire : fondamentaux et consolidations.

Notre mission : prendre en compte la pluralité et la diversité des aptitudes de chaque élève. Développer le raisonnement, la réflexion intellectuelle, le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation et l'imagination créatrice.

La classe de 6ème

Afin d'assurer une transition cohérente avec le système scolaire de la ville de Bâle, qui prévoit l'entrée dans l'enseignement secondaire au niveau de la 5ème, la mise en place de la classe de 6ème à l'École Française de Bâle répond aux attentes des enfants et de leurs parents. Cette 6ème permet notamment un accès direct au système scolaire suisse à Bâle, sans examen d'entrée.

LA POURSUITE DE LA SCOLARITÉ

A l'issue de la scolarité à l'École Française de Bâle, les élèves peuvent rejoindre les meilleurs établissements de la région, en France, en Allemagne ou en Suisse:

Scolarité française ou bilingue (F/D)

Le Lycée Franco-Allemand de Freiburg im Breisgau, le Collège des Missions de Blotzheim, le Collège Don Bosco de Landser, le Collège Jeanne d'Arc et le Collège Jean XXIII de Mulhouse, les collèges publics de Hegenheim et Saint-Louis.

Scolarité suisse

Les écoles publiques et privées suisses de différents cantons, le collège Saint Charles à Porrentruy (JU).
Il est à noter que le Lycée de Laufen (BL) propose un cursus bilingue français/allemand en collaboration avec le Lycée Cantonal de Porrentruy (JU), et que la plupart des lycées suisses de la région proposent un baccalauréat (Matura) bilingue anglais/allemand conforme au programme scolaire suisse.

Scolarité internationale

Cursus bilingues anglais/allemand à l'International School Basel (ISB), Swiss International School (SIS) ou Bilingual Kids Academy (BKA), établissements anglophones préparant à l'International Baccalaureate (IB / américain).

LE PARCOURS SCOLAIRE FRANÇAIS vs. BÂLOIS

SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS		Age*	Age*		SYSTÈME SCOLAIRE BÂLOIS**
CRÈCHE		3 mois à 3 ans	3 mois à 4 ans		**CRÈCHE** (Kita)
MATERNELLE	PS	3 ans	4 ans	1.	**MATERNELLE** (Kindergarten)
	MS	4 ans	5 ans	2.	
	GS	5 ans			
ÉLÉMENTAIRE	CP	6 ans	6 ans	3.	**ÉLÉMENTAIRE** (Primarschule)
	CE1	7 ans	7 ans	4.	
	CE2	8 ans	8 ans	5.	
	CM1	9 ans	9 ans	6.	
	CM2	10 ans	10 ans	7.	
COLLÈGE	6ème	11 ans	11 ans	8.	
	5ème	12 ans	12 ans	9.	**ÉCOLE SECONDAIRE** (Sekundarschule) Trois niveaux en fonction des résultats scolaires: A, E, P
	4ème	13 ans	13 ans	10.	
	3ème	14 ans	14 ans	11.	
LYCÉE	2nde	15 ans	15 ans	12.	Formation professionnelle initiale (Berufliche Grundbildung) / École moyenne d'économie (WMS) et école moyenne d'informatique (IMS) / École de maturité spécialisée (FMS) / Gymnase (Gymnasium)
	1ère	16 ans	16 ans	13.	
	Terminale	17 ans	17 ans	14.	
			18 ans	15.	

*La date de référence dans le Système Scolaire français est fixée au 1er janvier, alors que la date de référence dans le Système Scolaire Bâlois est fixée au 1er août.

**Source: www.ed.bs.ch/welcome

LA VIE À L'ÉCOLE

L'accueil

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 à la crèche, de 8h à 18h30 à la maternelle et de 7h45 à 18h30 à l'élémentaire et en 6ème. Des jeux et des activités manuelles adaptés à leur âge leur sont proposés.

La restauration scolaire

Tous les repas sont livrés par un traiteur. Les menus sont variés, équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels et aux âges des enfants. Les fruits et légumes, de saison dans la mesure du possible, sont choisis en priorité de qualité bio. Les allergies alimentaires sont prises en compte, dans la mesure du possible, pour l'élaboration des repas.

Les activités périscolaires

L'École Française de Bâle offre un programme complet d'activités éducatives, sportives, artistiques et de renforcement ou découverte en français, anglais ou allemand.
Ces activités sont encadrées par des éducateurs/trices et/ou des professeurs spécialisés, et ont lieu après les cours et le
mercredi après-midi.

Le centre aéré

Le centre aéré fonctionne à la maternelle et à l'élémentaire pendant les vacances scolaires. Ils permettent aux enfants de pratiquer des activités adaptées à leur âge autour d'un thème différent chaque semaine.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

L'année scolaire est rythmée par des événements annuels qui réjouissent les enfants et qui leur permettent de vivre l'école autrement.

L'école participe chaque année à la « Stadtlauf » au mois de novembre, une course à pied dans le centre historique de la ville de Bâle, sous les illuminations de Noël.



Les enseignant(e)s organisent des rencontres sportives avec les écoles voisines (course longue et championnat de handball).

La fête de Noël et la fête de fin d'année scolaire sont également des événements très importants dans la vie de l'école. Elles permettent notamment aux enfants de présenter un spectacle musical à tous les parents.
C'est aussi l'occasion de partager un moment convivial entre corps enseignant et parents, en compagnie des enfants.







L'AMBITION INTERNATIONALE AFFIRMÉE

Avec plus d'une vingtaine de nationalités différentes représentées, l'École Française de Bâle est ouverte à tous.

Le projet scolaire repose sur une politique ambitieuse en langues vivantes offrant un apprentissage précoce et intense de l'allemand et de l'anglais.

L'école propose aux élèves de passer les examens de certification du Goethe Institut en allemand, du Cambridge Assessment en anglais et du DELF en français.

Les élèves participent à divers événements internationaux organisés par l'AEFE tel qu'au concours de discours ou au projet «Ambassadeur en herbe».

Nos partenaires:

GOETHE INSTITUT

We prepare for Cambridge English Qualifications™

delf PRIM

DELF DALF Suisse

CONTACTS & PLAN

Où sommes-nous?



Élémentaire
Engelgasse 103
CH-4052 Basel
elementaire@efdb.ch
+41 (0)61 311 07 30

Maternelle & Crèche
Dornacherstrasse 192
CH-4053 Basel
maternelle@efdb.ch
+41 (0)61 271 75 72

creche@efdb.ch
+41 (0)61 331 07 71

Centre Aéré
centreaere@efdb.ch

Direction d'École
direction@efdb.ch
+41 (0)61 311 07 30

Direction de Crèche
crèche@efdb.ch
+41 (0)61 331 07 71

Direction Financière
compta@efdb.ch
+41 (0)61 311 07 30

Direction Administration et Extra-Scolaire
administration@efdb.ch
+41 (0)61 311 07 30

Comité de Gestion
comite@efdb.ch

Conseil des parents
conseil@efdb.ch

ECOLE FRANÇAISE DE BÂLE
depuis 1884

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité



La crèche et l'école maternelle sont au cœur d'un complexe industriel requalifié en centre culturel, Dornacherstrasse 192.

L'école primaire et la 6ème occupent un élégant bâtiment de style 1900, Engelgasse 103.



www.efdb.ch

Nous restons disponibles et à votre écoute !